

25 juin 2023

3^e dimanche après la Trinité



“Toi, tu as pitié du ricin qui ne t’a coûté aucune peine et que tu n’as pas fait grandir, qui est né en une nuit et qui a disparu en une nuit. Et moi, je n’aurais pas pitié de Ninive [...] ?”

Jonas 4,10-11a

Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. Pourtant, est-il toujours possible de pardonner ? Dans l’imaginaire chrétien on a souvent une vision idéalisée du pardon : Le Christ en croix qui fait grâce à ses bourreaux. Mais les choses sont souvent un peu plus compliquées.

I. Pardonner pour oublier

Sur le plan anthropologique, le pardon est une fonction nécessaire aux relations humaines, sans lequel il ne peut y avoir de coexistence durable entre les hommes. L’obligation de pardonner est aussi fondamentale pour les échanges humains que l’obligation de donner dont parlent les anthropologues. Le don, ce n’est pas un acte gratuit et généreux. Le don oblige l’autre. Il le force à rendre. C’est un des éléments fondateurs de la relation sociale. Il permet de mettre fin à l’escalade, de sortir de l’échange mortifère.

Souvent on entend dire que pour pardonner, il faut oublier. C’est juste. La rancune, crispée sur son passé, bloque l’avenir. Dans le droit, depuis l’Edit de Nantes jusqu’à l’accord du Vendredi Saint en Irlande, en passant par les accords d’Evian qui ont mis fin à la guerre d’Algérie, tous les grands accords de pacification comportent des lois d’amnistie. On décide de faire comme si rien ne s’était passé. Il y a un lien entre amnésie et amnistie, entre le pardon et l’oubli.

II. Pardonner pour faire mémoire

Après ce premier niveau du pardon comme mécanisme anthropologique, il y a le niveau éthique, celui de la vie morale. Le pardon, alors, suppose que soit réunies un certain nombre de conditions: un sujet humain peut pardonner à condition qu’on lui demande pardon. Celui qui a commis la faute doit en éprouver remords et repentir.

Dans cette perspective éthique, pardonner ce n’est pas oublier ce qu’a fait celui qui demande pardon. Bien au contraire, le pardon réclame la mémoire. Il faut que je me souvienne de l’offense reçue pour pouvoir pardonner. Le pardon est un acte positif. La victime se souvient du crime. Elle décide pourtant de ne pas en tenir compte.

La mémoire qui fonde le pardon n’est pas seulement celle de la faute, c’est aussi la mémoire de la fidélité. Il y a des choses qui nous précèdent : la loi de Moïse,

l’Evangile du Christ. L’homme est mémoire qui se dresse contre le temps, contre l’oubli, contre l’indifférence. Il est mémoire d’une exigence de justice. Pardonner n’est pas oublier, c’est se souvenir de la faute commise et de ses victimes. C’est se souvenir de la loi morale qui a été bafouée.

III. Pardonner pour rien

On peut envisager un troisième plan, au-delà de l’anthropologie, au-delà de l’éthique, où le pardon ne s’appuie plus sur rien. Mais c’est alors un acte entièrement gratuit, totalement désintéressé.

C’est la leçon que Jonas reçoit lorsque l’Eternel l’envoie à Ninive pour appeler ses habitants au repentir. Jonas refuse. Ninive est responsable de la mort de 80 % des juifs du royaume. Il y a des choses qu’on ne peut pas pardonner. Plutôt mourir que pardonner.

Dieu alors le questionne et l’interroge sur sa colère, avant de lui répondre. C’est vrai notre monde est mal fait. Il est peuplé d’impies et de méchants. A ceux-là Dieu n’oppose que sa grâce et sa paix. De même que Jonas a pitié d’un ricin qui vient de mourir, de même l’Eternel a pitié de ces êtres humains incapables de distinguer le bien et le mal.

L’homme ne peut vivre que s’il accorde au méchant son pardon. Le pardon ne se commande pas. Il est sans raison et sans pourquoi. Il surgit parfois comme un événement de grâce ! Si nous le laissons venir à

nos lèvres lorsqu’il est mûr, lorsque son moment est venu, alors nous entrons dans la dimension la plus haute et la plus mystérieuse de la foi.

Dimanche 25 juin

12h 00 Fête paroissiale (Meinau)

buffet froid et jeux pour enfants

17h 00 Concert gospel (Neuhof)

Lundi 26 juin

Nuit des Veilleurs (ACAT)

Jeudi 29 juin

12h 15 Prière de midi, Neudorf

(dernière séance avant pause estivale)

Vendredi 30 juin

07h 30 Culte avec Cène, Neudorf (salle Schweitzer)

Dimanche 2 juillet

10h 15 Culte à Neudorf

REMISE À DIEU

Claude MEDER
Monique PAPIRER
Jacques RIEHL
Claude ROEHRI

MERCI POUR VOS DONNS
EN FAVEUR DE NOTRE PLATEFORME DE
SOLIDARITÉ

**PAROISSE PROTESTANTE
Strasbourg-Neudorf**

1 rue du lazaret 67100 STRASBOURG

☎ 03 88 84 12 95

paroisse.protestante.neudorf@gmx.fr

Permanences secrétariat

Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11h 30

Le pasteur vous reçoit sans rendez-vous tous les
vendredis matin.